

Le Conseil régional de transport n'a pas fait son travail selon la CSN

André Lafrenière

lafreniere@transcontinental.ca

Le Conseil central de la CSN de Lanaudière estime que le Conseil régional de transport de Lanaudière, créé en 2002 pour améliorer les problèmes de transport dans la région n'a pas fait son travail.

« Depuis sa création et son projet de transport collectif (transport en commun et transport adapté), le CRTL n'a pas rempli ses mandats, faisant en sorte que de grosses problématiques en transport subsistent dans la région. D'ailleurs, plusieurs centaines de personnes provenant d'un nombre important d'organismes et de syndicats ont signé une pétition réclamant davantage de services dans la région », écrivent le Conseil central et le Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière (RUTAL) dans un communiqué conjoint.

Graves conséquences

Les deux organismes estiment qu'en conséquence « ce manque de transport pénalise, à plus d'un égard, le développement de la région, ses travailleuses et travailleurs. Plus de 50 000 personnes demeurant dans la région doivent traverser les ponts reliant Lanaudière à Montréal pour aller travailler matin et soir. Le retard moyen est estimé à 24 minutes entre le centre-ville de Montréal et la couronne nord, mais tout le monde sait par expérience qu'il en prend beaucoup plus d'une heure pour franchir la distance entre le sud de notre région et Montréal. Ces pertes de temps occasionnées par des embouteillages de plus en plus fréquents et denses sont considérables et minent sérieusement la qualité de vie de ces citoyens. On imagine facilement que les entreprises qui commercent sur les deux régions subissent également des conséquences onéreuses. »

Un meilleur service de transport en commun aurait aussi pour effet de réduire de trois fois le coût du transport par automobile, autant d'argent qui pourrait servir à d'autres projets susceptibles de faire rouler l'économie. Les problèmes de pollution, d'accidents et de consommation d'énergie seraient tous fortement minimisés par un bon système de transport en commun, estiment le Conseil central et le Rutil.

L'organisation du transport est aussi déficiente à l'intérieur même de la région, poursuivent les deux organismes. «... la pénurie de transport en commun et le manque d'interconnexion au niveau du

transport adapté limitent sérieusement l'accès aux formations, aux services gouvernementaux, de santé notamment, à la culture et aux loisirs et augmentent l'isolement des personnes démunies. »

Des solutions

Partant du principe que les services de transport sont essentiels, la CSN et le Rutil réclament que le Conseil régional de transport et le ministère des Transports : -

développent des équipements et des infrastructures en transport collectif; - la mise en place de voies réservées entre Repentigny ou Mascouche et Montréal; - la multiplication des liaisons entre les différentes MRC de Lanaudière. De plus, on devrait penser à aménager des dessertes sur la ligne de trains prévue entre Montréal et la Mauricie. Finalement, il faudrait que le transport en commun et les trains soient aussi accessibles aux personnes handicapées que l'est le transport adapté.